

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

Sciences économiques et sociales

Mardi 8 juin 2021

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quels sont les facteurs explicatifs de la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

Évolution de la structure des emplois entre 1977 et 2015

En %	1977		1993		2015	
	Pères	Fils	Pères	Fils	Pères	Fils
Agriculteurs exploitants	25,4	10,3	15,8	4,7	8,3	2,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	16,0	11,5	13,1	10,5	13,0	9,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,0	10,6	8,2	18,0	13,9	20,4
Professions intermédiaires	7,5	20,2	11,4	23,6	15,9	25,3
Employés et ouvriers qualifiés	26,0	33,0	34,1	34,3	35,6	32,4
Employés et ouvriers non qualifiés	20,0	14,3	17,4	8,9	13,1	10,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100

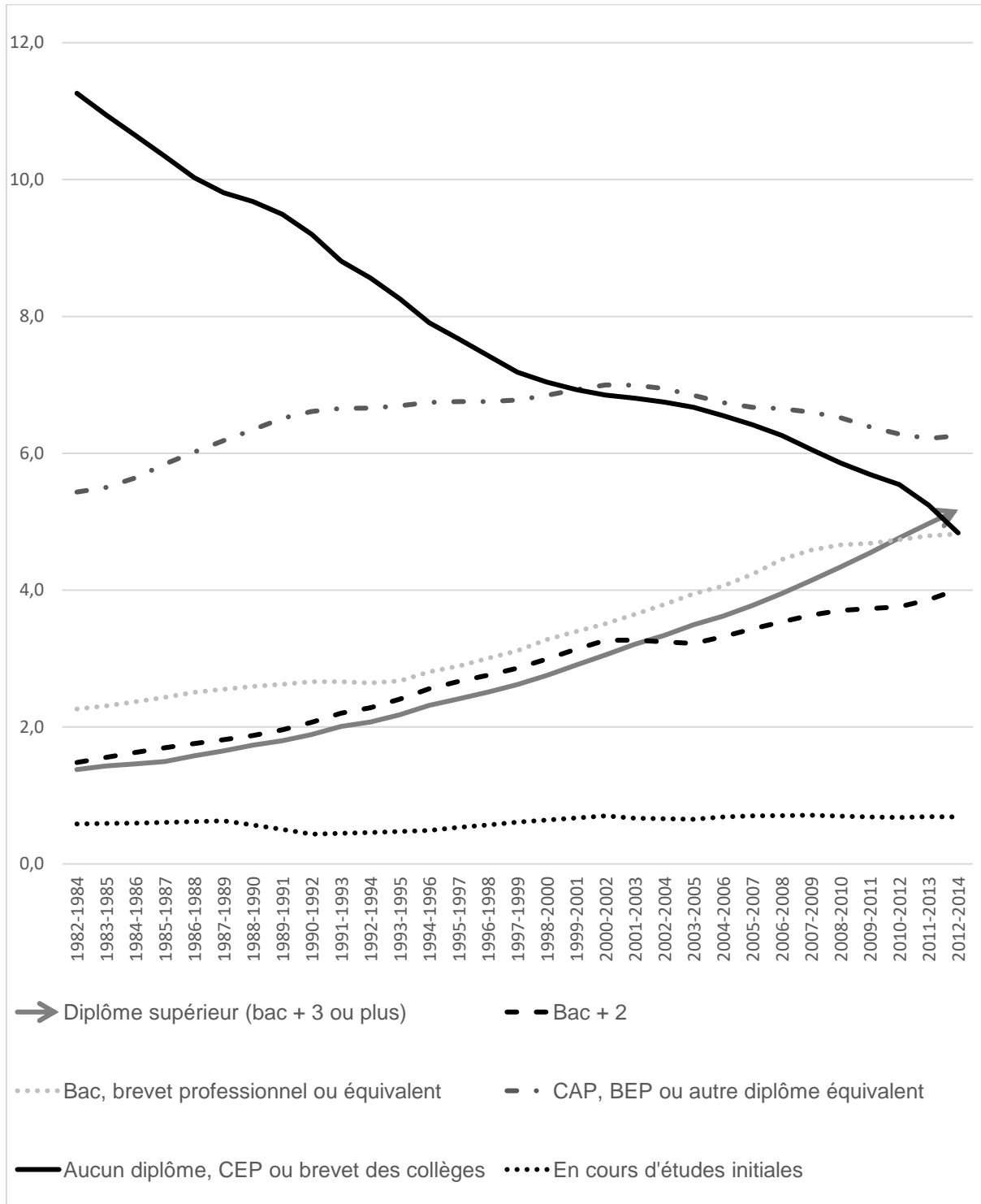
Lecture : En 2015, 2,8 % des hommes et 8,3 % de leurs pères sont agriculteurs exploitants; en 1977, ils étaient respectivement 10,3 % et 25,4 % à exercer cette profession.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : INSEE, *enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977, 1993, 2015.*

DOCUMENT 2

Évolution du nombre de personnes en emploi par niveau de diplôme entre 1982-1984 et 2012-2014 (en millions)



Champ : Actifs occupés de France métropolitaine.

Source : D'après enquêtes Emploi, *DARES analyses*, INSEE, janvier 2017.

DOCUMENT 3

Destinées par groupes sociaux d'origine selon le nombre de frères et sœurs (en %)

Destinée		Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre, profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Groupe social du père	Nombre de frères et sœurs						
Cadre, profession intellectuelle supérieure	2 ou moins	0,2	5,7	56,4	25,8	6,5	5,5
	3 ou plus	0,8	8,0	49,5	22,0	7,9	11,5
Employé	2 ou moins	0,4	5,5	25,3	27,4	19,5	21,9
	3 ou plus	0,3	5,7	17,8	32,1	12,6	31,5
Ouvrier	2 ou moins	0,9	6,2	15,2	26,4	14,1	37,2
	3 ou plus	0,5	6,6	7,4	21,2	12,6	51,7
Ensemble ¹	2 ou moins	5,2	8,4	25,1	26,0	11,4	24,0
	3 ou plus	3,8	8,1	14,2	3,3	11,2	39,4

Champ : France métropolitaine, Français de naissance âgés de 40 à 59 ans en 2003, ayant déjà travaillé.

Source : D'après l'INSEE, *Portrait social*, 2007.

Lecture : 17,8% des fils d'employés, qui ont trois frères ou sœurs ou plus, sont devenus cadres et professions intellectuelles supérieures. Cette proportion est de 25,3% pour les fils d'employés qui ont deux frères ou sœurs ou moins.

1 : La ligne « Ensemble » regroupe l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

DOCUMENT 4

Mathilde a 5 ans et sept mois au moment de l'enquête. [...] Les parents de Mathilde, Isabelle (36 ans) et Renaud (38 ans), sont tous deux fonctionnaires d'État catégorie A. Ils travaillent comme inspecteurs de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) dans deux départements différents, mais géographiquement proches. Leur activité professionnelle suppose une connaissance du droit, notamment la rédaction de procès-verbaux et de lettres aux juges.

[...] Du côté de la branche maternelle, l'histoire montre une ascension sociale continue. Si Isabelle ne sait rien des professions de ses grands-parents paternels, ses grands-parents maternels en revanche étaient contremaître et ouvrière dans une usine de fabrication de chaussures. Sortant de leur milieu par la voie scolaire, ses parents étaient tous deux enseignants. Sa mère a une licence d'espagnol et a été institutrice dans le privé ; son père a un diplôme d'instituteur dans le privé, mais exerçait de fait comme enseignant vacataire dans un collège privé.

[...] Mathilde a toujours été baignée dans une culture livresque et a très tôt été attirée par les livres : « Elle a été bercée à ça, comme j'en ai toujours lu à son frère... [...] Les enfants n'ont par ailleurs pas accès à Internet, et les parents veillent de façon générale à limiter les temps passés devant les écrans. [...] Elle emmène aussi les enfants dans des musées en privilégiant une approche didactique. Pour ce faire, refusant de les inscrire sur les temps d'activités périscolaires du vendredi après-midi, elle « pédagogise » les sorties : « Alors, on est pas mal allés au musée d'Arts parce que c'est long, du coup comme ils saturent quand même relativement vite au-delà d'une heure, voilà donc on y est allés trois-quatre fois et on n'a pas encore fini, il nous reste la peinture à partir des impressionnistes. Ils aiment bien, mais voilà, faut pas y passer trop longtemps. Ils avaient demandé à voir une exposition sur le cinéma, donc on y est allés, ils avaient demandé un musée avec des automates donc on y est allés, on les a emmenés dans différents musées historiques, scientifiques et techniques. »

Source : D'après Bernard LAHIRE, *Enfances de classe*, Le Seuil, 2019.

EPREUVE COMPOSEE – SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 – Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 – Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 – Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

À l'aide d'un exemple, vous montrerez en quoi les stratégies de passager clandestin peuvent contraindre la mise en place d'accords environnementaux à l'échelle internationale.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Profil des votants et des abstentionnistes au second tour des élections législatives de 2017 (en %)

	Votants	Abstentionnistes	Total
Ensemble	43,4	56,6	100
Sexe			
Homme	42	58	100
Femme	45	55	100
Âge			
18-24 ans	26	74	100
25-34	30	70	100
35-49	38	62	100
50-59 ans	45	55	100
60-69 ans	57	43	100
70 ans et plus	61	39	100
Dernier diplôme obtenu			
Inférieur au bac	44	56	100
Baccalauréat	37	63	100
Bac +2	43	57	100
Au moins Bac +3	50	50	100
Profession			
Cadre	50	50	100
Profession intermédiaire	37	63	100
Employé	35	65	100
Ouvrier	31	69	100
Retraité	60	40	100

Source : d'après IPSOS, 2017.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la participation des ouvriers avec celle des cadres lors du second tour des élections législatives de 2017. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que le vote dépend de plusieurs variables sociodémographiques. (4 points)

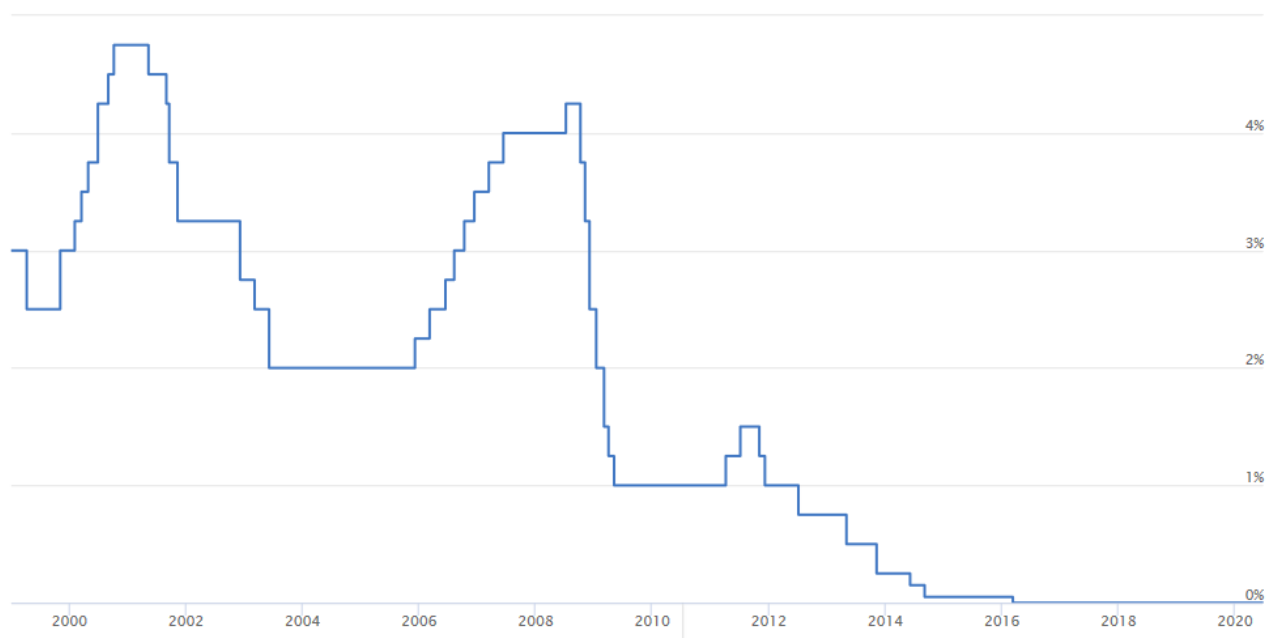
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les politiques de soutien de la demande globale peuvent permettre de lutter contre le chômage.

DOCUMENT 1

Taux d'intérêt directeur¹ de la BCE (en %)



Source : d'après www.euribor-rates.eu, Juin 2020.

1 : Le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale Européenne permet d'agir sur la capacité des banques commerciales à distribuer du crédit.

DOCUMENT 2

Avant les années 1930, la fonction principale du budget de l'État était d'assurer le financement des administrations (des services publics). On ne lui attribuait pas de rôle économique. La gravité de la crise de 1929 va conduire les pouvoirs publics à considérer le budget de l'État comme un levier de la politique économique. Les travaux de l'économiste britannique J.M. Keynes montrant que l'utilisation du budget pouvait avoir une influence sur la demande des agents économiques (consommation, investissement) et, par conséquent sur le niveau de l'activité, vont donner un fondement théorique à cette nouvelle approche.

La politique budgétaire est un levier de la politique de régulation de la conjoncture. [...] En période de ralentissement de la croissance ou de crise, elle va servir à soutenir l'activité économique. On parle de politique de relance budgétaire. [...]

Lorsque la conjoncture économique se dégrade fortement ou en cas de crise, les pouvoirs publics peuvent décider d'intervenir directement et de mettre en œuvre des mesures spécifiques en termes de dépenses, d'impôts ou de transferts sociaux afin d'influer volontairement sur la conjoncture. Les pouvoirs publics prévoient un montant de dépenses publiques supérieur aux ressources prélevées sur les agents économiques.

Source : www.viepublique.fr, Septembre 2019.

DOCUMENT 3

Boris Johnson va dévoiler mardi 30 juin 2020 un grand plan de relance, fondé sur la construction d'infrastructures, pour soutenir l'économie britannique, durement affectée par la pandémie de Covid-19, rapportent des médias dimanche. « Cela a été un énorme, énorme choc pour le pays, mais nous allons très bien rebondir », a affirmé le dirigeant conservateur dans une interview au Daily Mail. « Si le Covid-19 était un éclair, nous n'allons pas tarder à entendre le tonnerre en termes de conséquences économiques. Nous serons prêts », a-t-il assuré.

Le pays « ne reviendra absolument pas à l'austérité comme il y a dix ans », sous le gouvernement du conservateur David Cameron, a-t-il assuré au tabloïd¹. Selon le journal, le locataire du 10, Downing Street va annoncer les détails de ce plan, qu'il décrit comme un « très grand moment », lors d'un discours mardi. [...]

Interviewée dimanche sur Sky News, la ministre de l'Intérieur, Priti Patel, a affirmé que le gouvernement était déterminé à « faire redémarrer le Royaume-Uni ». « Nous élaborons un plan vers la reprise, une feuille de route qui se concentre sur l'infrastructure », a-t-elle déclaré, citant des investissements pour « les routes » ou encore « l'Internet à haut débit ». Le ministère de la Justice a annoncé dimanche la création de quatre nouvelles prisons en Angleterre pour réduire la criminalité et soutenir l'économie locale, ainsi que le secteur de la construction, assurant que cela créerait des milliers d'emplois.

Source : www.lepoint.fr, 20 Juin 2020.

1 : Tabloïd : Journal, périodique de petit format, souvent populaire, à grand tirage.

EPREUVE COMPOSEE - SUJET B

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

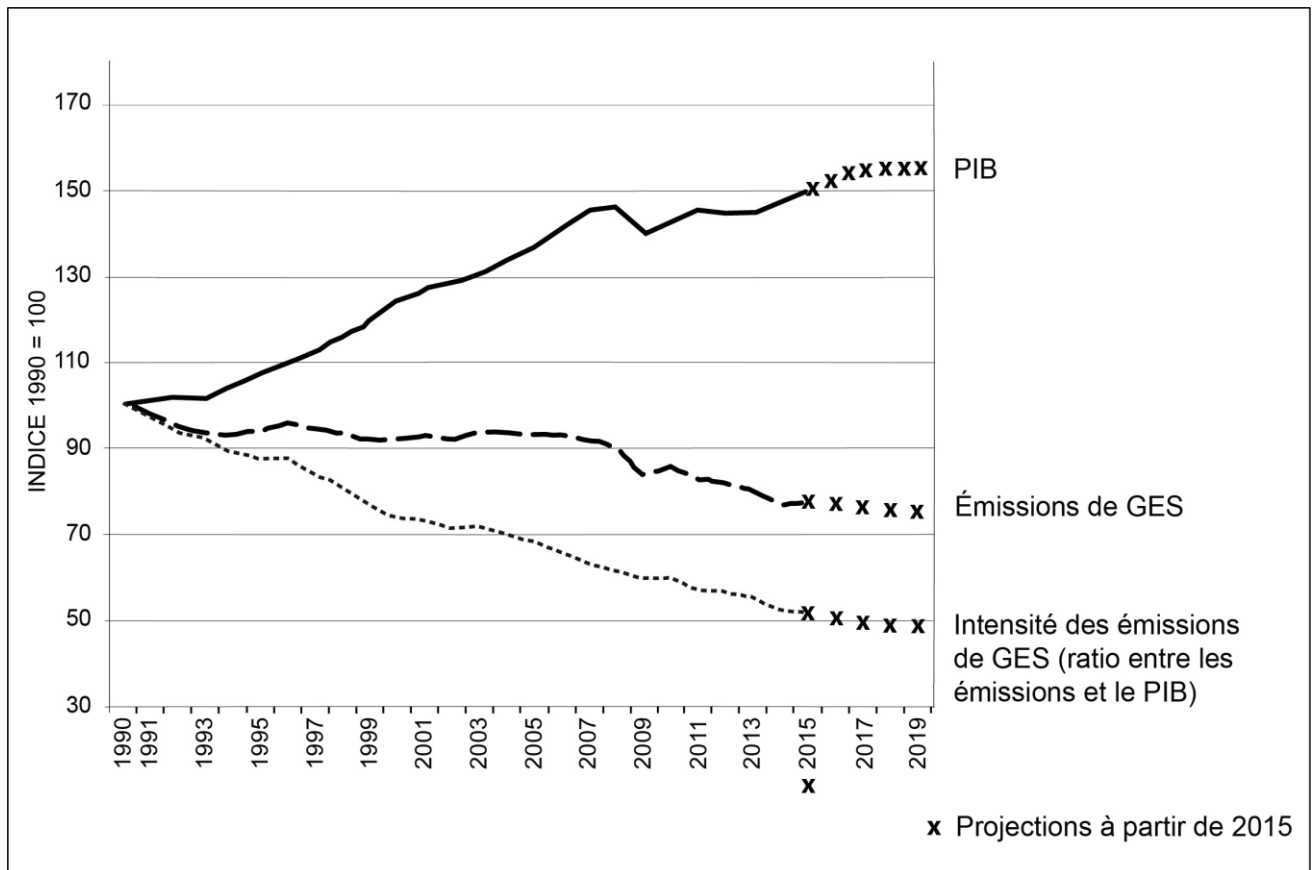
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

À l'aide d'un exemple, vous montrerez comment la différenciation des produits peut expliquer le commerce entre pays comparables.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Évolutions passées et projetées du PIB, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'Union européenne



Source : Commission européenne, Deuxième rapport sur l'état de l'union de l'énergie, février 2017.

Questions :

1. À l'aide des données du document, comparez l'évolution du PIB avec celle des émissions de GES entre 1990 et 2019. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez comment l'innovation peut rendre la croissance économique soutenable. (4 points)

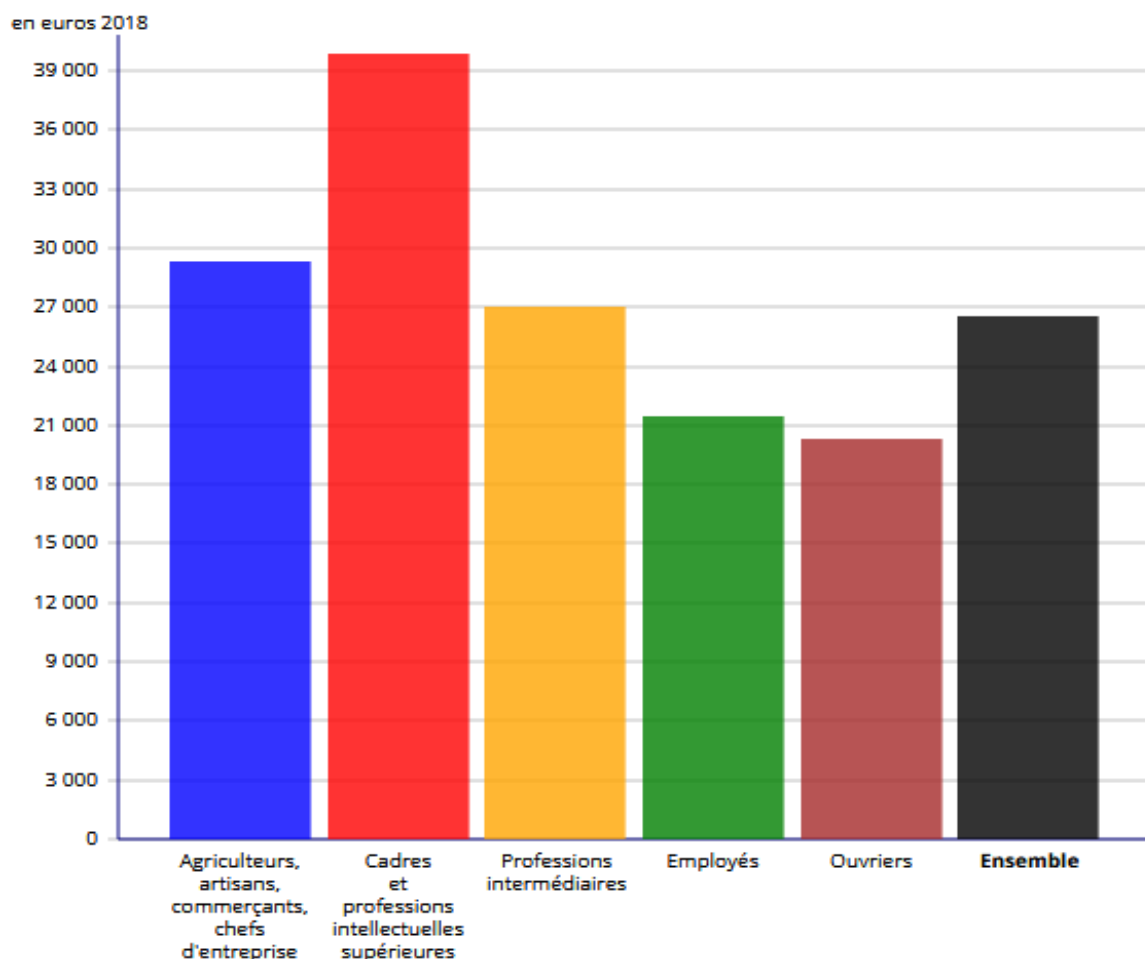
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la catégorie socioprofessionnelle et le revenu ne sont pas les seuls facteurs qui structurent l'espace social.

DOCUMENT 1

Niveau de vie¹ moyen selon la catégorie socioprofessionnelle, en 2018, en euros



Champ : France métropolitaine, individus actifs de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé, vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : INSEE, 2018.

1 : Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage rapporté au nombre de personnes composant le ménage.

DOCUMENT 2

Écarts de salaires selon le sexe et le niveau de rémunération

(Salaires mensuels nets en équivalent temps plein en 2015)

	Hommes en euros	Femmes en euros	Ensemble en euros	Écart en euros	Écart en %
10% des salariés gagnent moins de ...	1262	1171	1213	-91	-7
20%...	1427	1288	1357	-139	-10
30%...	1573	1396	1490	-177	-11
40%...	1728	1512	1630	-216	-13
50%...	1906	1650	1797	-256	-13
60%...	2130	1830	2004	-300	-14
70%...	2451	2073	2286	-378	-15
80%...	2996	2432	2752	-564	-19
90%...	3990	3149	3646	-841	-21
5% des salariés gagnent plus de	5155	3899	4652	-1256	-24
1% des salariés gagnent plus de	9503	6317	8283	-3186	-34
Ensemble	2438	1986	2250	- 452	-19

Lecture : 50% des femmes ont un salaire inférieur à 1650€ par mois (en équivalent temps plein).
Ce salaire médian est inférieur de 13% à celui des hommes.

Source : www.observatoiredesinegalites.fr, mars 2019.

DOCUMENT 3

Les zones rurales isolées sont celles où le niveau de vie médian est le moins élevé : 1 568 euros par mois, selon les données 2015 de l'INSEE. Les territoires les plus aisés sont les banlieues situées au sein des grands pôles urbains (1 773 euros) et leurs couronnes (1 811 euros). Avec 1 611 euros, les villes-centres occupent une position intermédiaire. Les couronnes périphériques des grandes villes sont le plus souvent occupées par des ménages des couches moyennes qui disposent d'un niveau de vie leur permettant d'accéder à la propriété individuelle. Le milieu rural isolé est, lui, en partie composé de ménages d'agriculteurs âgés avec de faibles retraites, du fait notamment de l'inactivité (officielle) des femmes. [...] Les grands pôles urbains, et tout particulièrement les villes-centres, réunissent les situations les plus contrastées. Ils sont à la fois le lieu des revenus les plus élevés et celui de la plus grande pauvreté. Notamment parce que l'essentiel des logements sociaux se situe dans les grands pôles. Le périurbain se distingue par des revenus médians plus élevés et par une plus grande homogénéité sociale. Quant au rural isolé, il abrite une population pour partie très défavorisée. Le poids désormais très faible dans la population totale de ces populations rurales très modestes accentue encore leur sentiment d'isolement.

Source : « Grandes villes, le cœur des inégalités », www.inegalites.fr, 20 septembre 2019.